



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE
Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq)

Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027
Décision n° C (2022) 9543 final du 12 Décembre 2022

**DOSSIER DE CONSULTATION DE PRESTATION DE
SERVICES**

PROJET :	Green Ports Cluster for a Sustainable Mediterranean Maritime and Transport Ecosystem - GREENMEDPORTS_ A_T_2.1_0212.
Objet de consultation :	Recrutement d'une société d'événement afin d'assurer la logistique de missions de terrain et de réunions de travail à Zarzis.
Consultation n°:	07/2026 (2 ^{ème} avis)
Date limite de remise de l'offre :	22/06/2026



Jun 2026

Table des matières

A. SOUMISSION.....	1
B. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
1. OBJET DE LA CONSULTATION.....	4
2. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	4
3. ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE	4
4. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES	4
5. ENVOI DES OFFRES	5
6. OUVERTURE DES PLIS	6
7. EVALUATION DES OFFRES	6
C. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	7
1. Notification d'attribution du marché	8
2. Les prestations à fournir	8
3. Modalités de paiement.....	9
4. Résiliation du marché.....	9
5. Règlement et litige.....	9
D. ANNEXES	10
Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.....	11
Annexe 2 : Bordereau des prix	22



A. SOUMISSION





A. SOUMISSION

Je soussigné : (Nom, Prénom et fonction)
Agissant au nom et pour le compte de :
.....
(Intitulé complet de l'entreprise)
Au capital de :
Immatriculé au Registre de commerce de :
Sous le N° :
Matricule fiscale :
Faisant élection de domicile à :
Numéro de téléphone :
Fax N° :
E-mail :
Adhérent à la caisse nationale de sécurité sociale sous le N°:

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier de consultation relatif à « Recrutement d'une société d'événement afin d'assurer la logistique de missions de terrain et de réunions de travail à Zarzis » du Projet "Green Ports Cluster for a Sustainable Mediterranean Maritime and Transport Ecosystem GREENMEDPORTS_ A_T_2.1_0212", notamment :

- 1) le présent modèle de soumission.
- 2) les conditions de la consultation.
- 3) le cahier des charges.
- 4) le bordereau des prix.

Je m'engage à fournir les prestations telles que décrit dans le présent cahier des charges.
Je me sou mets et m'engage envers le maître d'ouvrage à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions fixées par le cahier des charges contre un montant qui s'élève à :

.....T.T.C (en chiffres et en toutes lettres).
Ce montant entendu toutes taxes comprises (T.T.C) se décompose comme suit :

- Montant hors T.V.A :
.....
(en chiffres et en toutes lettres)
- Montant de la T.V.A
.....
(en chiffres et en toutes lettres)

Le soumissionnaire se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert auprès de :
Au nom de :
Sous le n° (RIB) :

Fait à : le,

**Le Soumissionnaire
soussigné**



B. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet «Green Ports Cluster for a Sustainable Mediterranean Maritime and Transport Ecosystem» " GREENMEDPORTS_A_T_2.1_0212 " du Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027, la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq) se propose de lancer une consultation pour le «Recrutement d'une société d'évènement afin d'assurer la logistique des missions de terrain et des réunions de travail à Zarzis».

2. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION

L'offre devra parvenir à la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, au plus tard le 22/06/2026 et portant la mention : «**A NE PAS OUVRIR - Consultation n°07/2026 (2^{ème} avis) -Projet GREENMEDPORTS- Recrutement d'une société d'évènement afin d'assurer la logistique des missions de terrain et des réunions de travail à Zarzis**». Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Une offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation sera déclarée nulle et non avenue. Après remise de son offre, le soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de réception des offres.

3. ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

Le soumissionnaire devra remplir en toutes lettres et en chiffres les prix figurants dans le cadre des prix. Ce montant sera porté dans la soumission et fournira le montant global de la commande. Ce montant comprend outre les rémunérations du soumissionnaire, tous les impôts et taxes directs et indirects.

Tout montant de prix non établi sera considéré comme étant englobé dans d'autres prix et par conséquent nul. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

4. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

L'offre doit parvenir sous pli fermé au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis et portant à l'extérieur la mention «**A NE PAS OUVRIR - Consultation n°07/2026 (2^{ème} avis) -Projet GREENMEDPORTS- Recrutement d'une société d'évènement afin d'assurer la logistique des missions de terrain et des réunions de travail à Zarzis**».

Le soumissionnaire est tenu de présenter dans son offre, les documents suivants :

- Un dossier Administratif comportant les pièces administratives suivantes :

1. Le présent dossier de consultation rempli et signé (soumission, conditions de participation, cahier des charges et bordereau des prix),
2. Une copie du registre de commerce de l'entreprise valable,
3. Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 1).

- Un dossier Technique comportant les pièces administratives suivantes

1. Une brève description de l'activité générale de la société événementielle,
2. La liste des moyens humains proposés pour les services à fournir, et les tâches particulières devront être confiées à chaque membre de l'équipe,
3. La liste des moyens techniques (équipements techniques à disposition, matériel roulant) pour les services à fournir.

- Une offre financière qui doit comporter :

1. La soumission conformément au modèle présenté dans la partie A dûment remplie, signée, datée et tamponnée ;
2. Le bordereau des prix dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page (Annexe 2).

Les prix sont fermes, non révisables, exprimés en dinars tunisiens et valable 90 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

5. ENVOI DES OFFRES

Les offres doivent être cachetées et envoyées comme suit :

- L'offre doit contenir obligatoirement séparément (1) l'offre technique + le dossier administratif et (2) l'offre financière du soumissionnaire en version papier et en version électronique (CD ou clé USB) et être joints à leurs enveloppes respectives.
- L'enveloppe extérieure doit contenir les deux enveloppes des offres financière et technique et porter la mention suivante : **«A NE PAS OUVRIR - Consultation n°07/2026 (2^{ème} avis) - Projet GREENMEDPORTS- Recrutement d'une société d'événement afin d'assurer la logistique des missions de terrain et des réunions de travail à Zarzis»** et parvenir au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis.
- Les dossiers seront consignés dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est indiquée la référence de la consultation et son objet.

Date limite et heure de réception des offres :

Le dossier de la consultation peut être retiré depuis le site web du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydraulique et de la Pêche (<http://www.agriculture.tn/>).

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou remises directement **au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture** contre récépissé, au nom de Monsieur le Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis, au plus **tard le 22/06/2026** et portant la mention :

«A NE PAS OUVRIR - Consultation n°07/2026 (2^{ème} avis) -Projet GREENMEDPORTS- Recrutement d'une société d'événement afin d'assurer la logistique des missions de terrain et des réunions de travail à Zarzis». Le cachet du bureau d'ordre de la DGPAq fait foi.

6. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis doit être effectuée quel que soit le nombre de plis reçus, à condition qu'ils aient été reçus avant la date limite de soumission. Un procès-verbal, signé par les différents membres de la commission, doit être établi à son issue.

Toute offre non conforme aux conditions et spécifications des cahiers des charges ou qui comporte des réserves demeurées non levées sera éliminée.

Il sera procédé au rejet automatique des offres dans le cas de :

- ✓ La non remise du bordereau des prix.
- ✓ La non fourniture de la liste des références de l'expérience du soumissionnaire dans le domaine événementielle.

7. EVALUATION DES OFFRES

La sélection se fera sur la base du «moins-disant» (c'est à dire le moins cher) et conforme aux critères requis à savoir une expérience avérée d'au moins 3 ans dans l'organisation des événements (ateliers, festivals, séminaires...etc).

L'offre contiendra les justificatifs des critères requis et de l'expérience du prestataire.

**C. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES**

1. Notification d'attribution du marché

La notification au soumissionnaire sélectionné sera faite par écrit via fax ou courriel ou courrier recommandé.

2. Les prestations à fournir

La présente consultation vise à l'acquisition des services de l'organisation des missions de terrain à Zarzis qui auront lieu dans le cadre du projet GREENMEDPORTS. Cette prestation devra couvrir un total de neuf (09) missions avec un minimum garanti de six (06) missions de terrain à Zarzis. Sur la base des données et caractéristiques minimales demandées suivantes :

N°	Désignation	Données	Caractéristiques minimales requises
1	Hébergement	Hébergement en demi-pension (incluant une bouteille d'eau 1/2 litre pendant les repas) pour une (01) nuitée par mission.	Hébergement dans un hôtel de catégories minimales 4* à Zarzis ou à Djerba en demi pension pour minimum trois (03) personnes adultes en chambre single. NB: L'offre devra inclure la taxe du séjour.
2	Pauses-café	Fourniture de pauses-café destinée aux sessions de travail et des réunions qui auront lieu au port de pêche de Zarzis. Cette prestation devra couvrir un total de neuf réunions, avec une participation minimum garantie de quinze (15) personnes par réunion et un minimum garanti de six (06) réunions.	Pause-café comprenant : -Mini salés variés : 3 pièces -Mini gâteaux de soirée : 3 pièces -Boissons : Café filtre Ben Yedder + Jus de fruit frais + une bouteille d'eau minérale 0,5L par personne. -Matériel : Assiettes en porcelaine, tasses, sous tasses en porcelaine, verres à pied, brocs, serviettes en papier, cuillères en plastique. -La mise en place & le débarassage.
3	Déjeuner	- Déjeuner pour un minimum de trois (03) personnes au mall of Sfax pour chaque mission. -Déjeuner pour un minimum de trois (03) personnes à Zarzis pour chaque mission.	-Déjeuner dans un restaurant de restauration rapide au Mall of Sfax -Déjeuner pour 03 personnes dans un restaurant de restauration rapide à Zarzis.

3. Modalités de paiement

Le paiement se fera en dinars tunisiens par un virement bancaire, par mission. Le prestataire est appelé à présenter trois (03) exemplaires originaux des factures indiquant l'établissement bancaire et le numéro de comptes sur lequel le paiement doit être effectués.

Le mandatement des sommes dues interviendra dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

Les pauses-café et les déjeuners seront payés en fonction du nombre définitif des participants qui sera communiqué au prestataire 48 heures avant la date de la mission

Le prestataire devra facturer chaque mission à la demande de l'administration, sur présentation d'un bon de commande visé.

4. Résiliation du marché

- *Résiliation d'office:*

La DGPAq conserve le droit de résilier d'office la consultation en tout ou en partie sans avertissement préalable dans les cas suivants :

- Un ordre de suspension de paiement avec force légale ayant été émis par l'Administration Tunisienne contre le contractant.
- Une déclaration de faillite avec force légale ayant été émise contre le contractant.

- *Résiliation après mise en demeure :*

En cas de manquement des parties à l'une de leurs obligations contractuelles, la partie alléguant un tel manquement devra mettre l'autre en demeure d'y remédier par lettre recommandée, en lui fixant pour ce faire un délai, si la mise en demeure reste sans effet ou si le délai imparti n'est pas respecté, le service pourra être résilié immédiatement et de plein droit sans préjudice de tous dommages et intérêts.

5. Règlement et litige

En cas de contestation portant l'interprétation des termes de la présente consultation ou de sa mise en application, le litige devra être réglé à l'amiable ou auprès de la commission de règlement de litiges à la Présidence du Gouvernement. A défaut, ce litige devra être réglé devant la juridiction compétente.

D. ANNEXES



Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse:

Téléphone de la société :, Fax :

Téléphone mobile du gérant de la société (facultatif) :

Téléphone mobile du responsable de l'offre de la société :

Email :

Le numéro du Registre National des Entreprises :

N° du compte bancaire / postal :

Agence bancaire

Personne bénéficiant d'une procuration et signant les documents relatifs à la présente consultation (nom, prénom et fonction)

Fait à le

(Nom, prénom et fonction du représentant légal du soumissionnaire; Signature et cachet)



Annexe 2 : Bordereau des Prix

N°	Désignation	Quantité	Prix U. HTVA	Prix T. HTVA
Hébergement				
01	<p>Hébergement dans un hôtel de catégories minimales 4* à Zarzis ou à Djerba une nuitée (01) en DP pour trois (03) personnes adultes en chambre single (incluant une bouteille d'eau 1/2 litre pendant les repas).</p> <p>NB: Pour l'hébergement à Zarzis ou à Djerba le minimum garanti est de trois (03) personnes pour chaque mission. L'offre devra inclure la taxe du séjour.</p>	03		
TOTAL HTVA (1)				
Restauration				
02	-Déjeuner dans un restaurant de restauration rapide au mall of Sfax.	03		
03	<p>-Déjeuner pour 03 personnes dans un restaurant de restauration rapide à Zarzis</p> <p><u>NB: Le minimum garanti est de trois (03) personnes.</u></p>	03		
TOTAL HTVA (2)				
Pause-café				
04	Fourniture de pauses-café destinée aux sessions de travail et des réunions qui auront lieu au port de pêche de Zarzis (selon les caractéristiques minimales requises précédemment mentionnées).	15		



	<u>NB: Pour les pause-café, le minimum garanti est de quinze (15) personnes par réunion et un minimum garanti de six (06) réunions.</u>			
Total HTVA (3)				
Total HTVA (1)+(2)+(3)				
Taux et montant de la TVA				
Total TTC				

ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE (en dinars tunisien, en toutes lettres et en chiffres) (EN HTVA)

.....
 ..

ARRETE LE PRESENT DEVIS ESTIMATIF A LA SOMME (en dinars tunisien, en toutes lettres et en chiffres) (en TTC)

.....
 .

NB: - le marché à conclure en vertu de la présente consultation est exonéré des droits de la TVA.

- Le prix de l'hébergement proposé est en hors taxes (HTVA), inclut désormais la taxe de séjour de l'offre et est valable tout au long du projet dont la clôture est prévue pour le 30 juin 2028.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire